

Protection des arbres lors des travaux de construction et de réfection de rues

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de sensibiliser les professionnels impliqués dans la planification, la coordination et la gestion des chantiers de construction et de réfection de rues aux impacts des activités humaines sur la santé et la survie des arbres présents sur ces chantiers.

Elle vise à améliorer la compréhension des normes de référence en vigueur garantissant la protection des arbres, ainsi qu'à sensibiliser les participants aux nouvelles techniques, outils et matériaux permettant de préserver les arbres tout en respectant les normes d'ingénierie.

En suivant la formation *Protection des arbres lors de travaux de construction et de réfection des rues*, le participant sera mieux outillé pour assurer la préservation et la protection des arbres sur et à proximité des chantiers afin de maximiser les services écosystémiques rendus par ces derniers.

Compétences acquises

- Comprendre le rôle et les services écosystémiques rendus par les arbres dans un contexte urbain.
- Identifier les menaces liées aux activités humaines pouvant mener au dépérissement et à la mort des arbres.
- Saisir les besoins fondamentaux des arbres requis pour leur croissance et pour leur survie.
- Comprendre les mécanismes de réaction des arbres face aux blessures et les conséquences à moyen et long terme sur ces derniers.
- Se familiariser avec les normes de références (BNQ/AINSI) pour la protection des arbres présents sur les sites de travaux.
- Acquérir des connaissances sur les nouvelles techniques, outils et matériaux qui respectent les normes d'ingénierie.

Approche de formation – Classe virtuelle

- Questionnaire préformation
- Présentation multimédia
- Sondage et exercices pratiques
- Échanges et périodes de questions
- Cahier de formation remis à chaque participant

Public cible

Employés municipaux impliqués dans les travaux de construction ou de réfections de rues provenant des départements des services techniques, d'ingénierie, d'urbanisme ou des travaux publics.

Durée : 8 heures – Introduction de 1 heure et deux matinées de 8 h 30 à 12 h.

Mode : Introduction asynchrone et classe virtuelle sur Zoom